

M.2.a

Equipement des arrêts de bus

Description

Les arrêts de bus assurent la connexion entre les lignes de bus et les quartiers. Ils sont accessibles par des chemins piétons ou cyclables. Des équipements (abris, bancs, supports pour vélos, éclairage) peuvent être requis, en fonction de la localisation de l'arrêt, pour assurer le confort des usagers et l'attractivité des transports publics.

Projet(s)

Profiter d'améliorer les équipements lors des travaux de création ou rénovation d'arrêt (par ex. la mise en conformité LHand des arrêts de bus). Les équipements des arrêts sont réexaminés au gré des opportunités (création ou réaménagement d'arrêt) ou des demandes et du développement de l'urbanisation.

Priorité : 2

Etat : en réalisation

Difficulté : faible

Source(s) de financement

Planification : - -

Réalisation : Hors PCc -

Calendrier



Impacts et cobénéfices

Réduction CO₂ / énergie

Adaptation climat / nature



Cohésion sociale



Indicateurs potentiels et suivi de la mesure

Montées/descentes aux arrêts de bus

Remarques

-

Porteur(s) de la mesure

Services techniques (mobilité)